

Accès aux marchés : les pays riches doivent montrer l'exemple



Récolte des cabosses dans une ferme de la Côte d'Ivoire, principal producteur mondial de cacao.

Améliorer l'accès des pays en développement aux marchés est, selon les chefs économistes de la Banque mondiale et du FMI, l'une des initiatives les plus importantes que les pays riches puissent prendre pour combattre la pauvreté dans le monde. Durant l'Assemblée annuelle, les deux institutions ont insisté sur ce point, qui a aussi été le thème d'un rapport conjoint, d'une conférence de presse et d'un séminaire.

Les subventions des pays riches à l'agriculture atteignent presque 1 milliard de dollars par jour, soit à peu près six fois le montant de leur aide publique au développement (APD). «Il y a de l'hypocrisie à encourager les pays pauvres à ouvrir leur marché alors que les pays riches continuent d'imposer des mesures protectionnistes pour satisfaire leurs groupes de pression», a déclaré Nicholas Stern, Chef économiste à la Banque mondiale, lors d'une conférence de presse organisée le 27 septembre pour la publication d'un rapport conjoint intitulé *Market Access for Developing Country Exports—Selected Issues*. «C'est aux pays riches», a-t-il ajouté, «de montrer l'exemple».

Kenneth Rogoff, Conseiller économique et Directeur du Département des études du FMI, n'a pas été moins critique, estimant (voir page suivante)

Forum économique du FMI . . .

Renforcer les capacités et améliorer la formation pour accélérer le développement de l'Afrique

Le FMI, qui entend privilégier davantage l'«internationalisation» des réformes par les bénéficiaires, a axé plusieurs de ses initiatives récentes sur l'aide aux pays qui renforcent leur capacité de formulation et d'exécution des politiques économiques. Si cet objectif apparaît souhaitable au plus grand nombre, le choix des moyens à employer suscite de vives controverses. Un forum économique organisé par le FMI sur le thème «Renforcement des capacités : quelles leçons pour l'Afrique?», et animé par Abdoulaye Bio-Tchané, Directeur du Département Afrique du FMI, était consacré à cette question le 12 septembre dernier.

Le renforcement des capacités peut avoir une signification différente selon les personnes, a observé Claire Liuksila, Directrice du Bureau de gestion de l'assistance technique du FMI, dans son allocution d'ouverture. Cer-

tains favorisent la mise en place d'institutions fortes, d'autres donnent la priorité à la participation. Mais la plupart s'accordent à voir dans le renforcement des capacités «un processus global, dynamique et participatif, qui met l'accent sur l'implication et la responsabilisation de toutes les (suite à la page 323)



De gauche à droite, John Audley, Oleh Havrylyshyn, Pirooska Nagy et Abdoulaye Bio-Tchané durant le débat.

- 321** Améliorer l'accès aux marchés
- 321** Renforcement des capacités : les leçons de l'Afrique
- 325** Banques centrales : de nouveaux défis
- 328** Indicateurs de solidité financière
- 330** Les ÉAU et le piège de la manne pétrolière
- 333** Les inégalités s'aggravent-elles dans le monde?
- 335** M. Bhalla : croissance, pauvreté et inégalité

Lire aussi . . .

- 327** Accords du FMI
- 332** Principaux taux du FMI
- 332** Utilisation des ressources du FMI
- 333** Sur le site du FMI
- 334** Publications récentes

Il faut lever les obstacles érigés par les pays riches

(suite de la première page) que «l'ampleur même du soutien des pays riches à leur agriculture — plus de 30 % du revenu des agriculteurs — est stupéfiante».

M. Stern s'est appliqué à replacer les conclusions du rapport dans une perspective plus large. «En Europe, chaque

vache reçoit en moyenne 2,50 dollars environ de subventions par jour; au Japon, cette moyenne est de 7 dollars. En comparaison, 75 % de la population d'Afrique subsaharienne vit avec moins de 2 dollars par jour. Quel que soit le critère retenu, ce sont là des sommes énormes.»

Que gagneraient les pays en développement à une réduction des droits de douane dans les pays industriels? Les estimations varient, mais l'important, pour M. Stern,

«c'est que, si l'on supprimait tous les obstacles aux échanges, les gains qui en résulteraient pour l'économie mondiale dans 10 ans environ (car il faudra du temps pour prendre ces mesures) seraient d'environ 500 milliards de dollars, chiffre qu'il faut comparer aux 50 milliards de l'APD. La moitié au moins de ces 500 milliards iraient aux pays en développement. Il s'agit donc de sommes colossales si on les compare à l'aide.»

Choisir la meilleure voie

M. Rogoff a fait valoir que «c'est la libéralisation multilatérale qui serait le plus bénéfique à tous et qui permettrait de neutraliser les groupes de pression». Vu leur richesse et la part relativement faible du secteur agricole dans leur PIB, les pays industriels sont les mieux placés pour prendre la tête d'une telle initiative.

Les 24 membres du Comité monétaire et financier international (CMFI) se sont prononcés eux aussi pour un abaissement des obstacles au commerce, jugeant essentiel, pour la croissance mondiale, que le cycle de négociations commerciales multilatérales de Doha fasse

progresser sensiblement la libéralisation du commerce. Ils ont rappelé leur position dans leur communiqué du 28 septembre : «Il est essentiel d'élargir d'urgence les débouchés commerciaux des pays en développement et d'éliminer progressivement, dans les pays développés, les subventions qui faussent les échanges. Les pays en développement doivent aussi continuer à libéraliser leurs régimes de commerce pour maximiser la croissance et le potentiel de développement.»

Les administrateurs du FMI, qui ont examiné le document conjoint de la Banque mondiale et du FMI le 18 septembre, ont reconnu que la forte protection mise en place par les pays de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) est très coûteuse, pour eux-mêmes comme pour les pays en développement. L'abolition des droits de douane et des contingents appliqués au commerce de marchandises par tous les pays dégagerait des gains compris entre 250 et 680 milliards de dollars par an pour l'économie mondiale, et ces gains seraient très supérieurs, pour les pays en développement, aux budgets d'aide actuels.

Des hésitations sur la méthode à suivre

Le nouveau cycle de négociations multilatérales lancé fin 2001 par l'Organisation mondiale du commerce (OMC) a été baptisé «Programme de Doha pour le développement», attestant l'importance prise par les pays en développement dans le système commercial. Mais ce changement d'intitulé n'a pas effacé les graves désaccords sur l'usage que les pays en développement pourraient faire du commerce pour favoriser leur développement, ou sur l'aide que les pays industriels pourraient leur apporter afin qu'ils profitent des nouveaux débouchés offerts par le système commercial international.

Pour examiner ces questions, le FMI et la Banque mondiale ont organisé, lors de la dernière Assemblée annuelle, un séminaire auquel ont participé notamment Arvind Panagariya, Codirecteur du centre d'économie internationale de l'université du Maryland, Uri Dadush, Directeur du Département du commerce à la Banque mondiale, Kevin Watkins, Directeur des études à Oxfam International, Chris Padilla, Assistant du Représentant des États-Unis pour le commerce extérieur, et Emmanuel Tumusiime-Mutebile, Gouverneur de la Banque d'Ouganda.

M. Panagariya, ancien chef économiste à la Banque asiatique de développement, a rappelé que les obstacles à l'entrée des biens provenant de pays en développement — notamment les droits de douane sur les textiles et vêtements, chaussures et produits agricoles — ne pourront être abaissés que dans le cycle de Doha, et seulement si ces pays négocient âprement ces baisses dans le cadre de concessions mutuelles.

Des milliards de dollars ont été consacrés au soutien à l'agriculture en 2001

Pays	ESP ¹ (Millions de dollars)	ESP (En pourcentage) ²
Australie	827	4
Canada	3.928	17
Corée	16.838	64
États-Unis	49.001	21
Hongrie	580	12
Islande	108	59
Japon	47.242	59
Mexique	6.537	19
Norvège	2.173	67
Nouvelle-Zélande	52	1
Pologne	1.447	10
République slovaque	151	11
République tchèque	585	17
Suisse	4.214	69
Turquie	3.978	15
Union européenne	93.083	35
OCDE	230.744	31

¹L'estimation du soutien aux producteurs (ESP) est un indicateur de la valeur monétaire annuelle des transferts bruts des consommateurs et contribuables vers les agriculteurs.

²L'ESP en pourcentage correspond au ratio ESP/valeur totale des recettes agricoles brutes.

Source : FMI et Banque mondiale, *Market Access for Developing Country Exports—Selected Issues*.

M. Dadush a rappelé le double objectif de la Banque mondiale : modifier le système commercial mondial pour le rendre plus propice au développement — en particulier pour les pays les plus pauvres — et promouvoir l'intégration par les échanges. Si le système commercial est beaucoup plus libéral aujourd'hui qu'il y a 40 ans, il reste défavorable aux plus pauvres, qui continuent souvent de travailler dans les secteurs comme l'agriculture, où l'effet des droits de douane appliqués par les pays riches se fait le plus sentir.

M. Dadush a exhorté les pays de l'OCDE à mettre en œuvre l'initiative «Tout sauf les armes» de l'Union européenne (UE), qui vise à aider les 48 pays les moins avancés en demandant aux membres de l'UE de supprimer les droits et contingents sur la plupart des produits, à l'exclusion des armes. Mais M. Watkins, stigmatisant l'hypocrisie du système actuel, s'est dit sceptique quant à cette initiative déjà vidée en partie de sa substance par l'exclusion de produits agricoles tels que le sucre, pour conclure : «Tout sauf les armes» devient «Tout sauf les fermes», et ainsi de suite.

Envoyer des signaux forts

Si les pays de l'OCDE pensent réellement que Doha doit être le cycle du développement, M. Watkins leur recommande de signaler leurs bonnes intentions en s'attachant notamment à :

- adopter un calendrier contraignant pour l'arrêt du dumping des produits agricoles;
- appliquer intégralement les accords d'ouverture du marché des vêtements et textiles et élargir l'accès en franchise de droits et de contingents accordé aux pays à faible revenu;
- prendre une disposition sur la santé publique dans le cadre de l'accord de l'OMC sur les droits de propriété intellectuelle, et s'assurer qu'il n'est pas utilisé pour relever les prix des produits pharmaceutiques;

- repousser à la fin des négociations la libéralisation des services financiers et des investissements.

M. Padilla a préconisé une autre tactique, faisant observer que les pays en développement payent 41 % de la facture douanière sur les échanges mondiaux de marchandises, et que ces sommes vont en grande partie à d'autres pays en développement. «En d'autres termes, a-t-il ajouté, les paiements Sud-Sud représentent le plus gros de la facture douanière de ces pays». Le cycle de Doha doit aborder la question des obstacles au commerce érigés par les pays développés, mais «il ne saurait ignorer l'énorme pourcentage d'échanges Sud-Sud et les tarifs exorbitants que les pays en développement s'imposent les uns aux autres».

M. Tumusiime-Mutebile s'est dit défavorable à tout ajournement de la libéralisation financière. «Il faut être aveugle pour soutenir que, parce que la libéralisation financière a créé des problèmes en Asie de l'Est, elle est à bannir. La solution consiste à l'accompagner d'une régulation adaptée, efficace et ferme. Nous devons nous doter des règles qui aideront à prévenir les crises, répondre rapidement à celles qui se déclenchent et enrayer la contagion le cas échéant. Mais, en tout état de cause, il faut libéraliser.»

La plupart des participants ont convenu que la libéralisation sera un processus de longue haleine, ce qui n'est pas forcément une mauvaise chose. «En dépit de la forte perte de revenus qui l'accompagnera à l'échelle mondiale, conclut le rapport conjoint, «le rythme graduel auquel se fera sans doute la libéralisation agricole devrait faciliter l'ajustement». ■

Le rapport intitulé *Market Access for Developing Country Exports— Selected Issues*, préparé par les services du FMI et de la Banque mondiale, est disponible sur le site du FMI à l'adresse suivante : www.imf.org/external/np/pdr/ma/2002/eng/092602.htm.

Renforcer les capacités est devenu une priorité du FMI

(suite de la première page) parties — pouvoirs publics, société civile, agences d'aide bilatérales et institutions internationales».

L'assistance technique liée au renforcement des capacités est aujourd'hui une priorité du FMI, qu'il a concrétisée en mettant en place le Centre d'assistance technique et financière du Pacifique et le Centre régional d'assistance technique des Caraïbes (CARTAC). Ce dernier, de création récente, est un exemple de réussite dans ce domaine. Les pays bénéficiaires ont mis au point leur propre programme de travail, le CARTAC est soutenu par les responsables politiques locaux, toutes les parties prenantes — dont plusieurs institutions régionales — sont activement impliquées dans le processus, et l'assistance

technique est modulée de façon à s'adapter aux capacités de chaque pays et à les consolider.

Le FMI contribue directement et indirectement au renforcement des capacités, a rappelé Saleh M. Nsouli, Directeur adjoint de l'Institut du FMI. L'interaction entre les services du FMI et les autorités nationales lors des missions est un moyen indirect — trop souvent ignoré — de renforcer les capacités. Ainsi, les entretiens et analyses liés aux consultations annuelles avec les pays membres ou aux négociations et au suivi de programmes appuyés par le FMI jouent un rôle important, bien qu'indirect, dans ce processus. Le soutien direct est apporté par les services du FMI prestataires d'assistance technique (Département des finances publiques, Dépar-

«Tout sauf les armes» devient «Tout sauf les fermes», et ainsi de suite.

Kevin Watkins

Pourquoi [l’Afrique] n’a-t-elle pas plus progressé? Si l’instabilité politique chronique est une explication du bilan actuel, le manque d’incitations claires — les pays en transition, par comparaison, ont la perspective d’adhérer à l’Union européenne — n’y est pas étranger non plus.

Piroska Nagy



tement juridique, Département de la monnaie et des changes et Département des statistiques) et par l’Institut du FMI, qui offre une formation théorique à Washington et ailleurs dans le monde.

L’Institut du FMI accorde une attention particulière à l’Afrique. Outre la formation des fonctionnaires africains qu’il assure à Washington, il a créé l’Institut multilatéral d’Afrique (avec la Banque mondiale et la Banque africaine de développement), qui a formé environ 500 fonctionnaires à Abidjan en 2001 et organisé une série de séminaires de haut niveau et d’ateliers sur l’Afrique — en collaboration, souvent, avec des centres de formation locaux. Enfin, le programme de téléenseignement créé en l’an 2000 par l’Institut du FMI a donné une dimension nouvelle à ses efforts de formation sur le continent. Les enquêtes conduites par les autorités nationales montrent que l’Afrique commence à recueillir les fruits de ces initiatives de formation et, selon M. Nsouli, elle continuera certainement à le faire.

Les leçons des pays en transition

Oleh Havrylyshyn, Directeur adjoint du Département Europe II, a centré son intervention sur les leçons de l’expérience du FMI auprès des pays issus de l’ex-URSS, car, si ces pays ont rencontré des problèmes spécifiques, leur expérience a aussi une portée plus générale. Premièrement, ces pays ont bénéficié en peu de temps d’un afflux massif d’assistance technique. Comme ils disposaient déjà d’un système administratif développé et d’une main-d’œuvre très qualifiée, on s’attendait à ce qu’ils absorbent très vite cette assistance. Or, l’absorption n’a pas toujours été facile, car ces pays manquaient d’expérience dans le domaine de l’économie de marché. Ils ont donc résisté parfois à ces institutions de marché sur lesquelles ils estimaient n’avoir guère de prise. De surcroît, l’énorme effort d’assistance technique a débouché assez vite sur une «fatigue» des donateurs : après l’euphorie initiale, l’intérêt de ces derniers a diminué.

Deuxièmement, les prestataires d’assistance technique doivent se fixer des priorités. Faut-il concentrer d’abord l’effort sur les institutions macroéconomiques, ou donner la priorité aux organes de réglementation pour se prémunir contre la corruption? Certains ont reproché au FMI de ne pas avoir créé les conditions de l’état de droit dans l’ex-URSS avant de passer aux institutions macroéconomiques. Pour Havrylyshyn, les deux peuvent évoluer de concert et fonctionner en synergie. L’essentiel, en l’occurrence, était donc de créer les deux types d’institutions dans ces pays, et l’ordre importait peu. Compte tenu de son mandat, le FMI s’est concentré naturellement sur les institutions macroéconomiques.

Coordination et responsabilisation

John Audley (Fondation Carnegie) a remis en cause l’hégémonie des institutions financières internationales (IFI) dans le domaine du renforcement des capacités. Il s’est interrogé en particulier sur la souplesse de leur approche. Le succès des stratégies de renforcement des capacités est souvent mesuré, entre autres, par la capacité des pays bénéficiaires à attirer les investissements étrangers. M. Audley a proposé, comme alternative à la forte influence des IFI sur l’assistance technique, d’ouvrir ce domaine à d’autres prestataires. Il a estimé, d’autre part, qu’aussi longtemps que le FMI sera fortement impliqué dans la conception, le suivi et le financement des programmes d’assistance technique, il aura du mal à convaincre ses critiques que les pays «internalisent» réellement leur politique.

Enfin, M. Audley a insisté sur la nécessité de coordonner l’assistance technique entre les prestataires, dont les calendriers s’opposent parfois. Il a salué les efforts déployés dans ce sens par les IFI et le Programme des Nations Unies pour le développement, le Programme des Nations Unies pour l’environnement et la Conférence des Nations Unies pour le commerce et le développement, mais les a encouragés à étendre cette initiative à d’autres organisations.

Piroska M. Nagy, Conseillère du Directeur du Département Afrique du FMI, a dressé un bilan du renforcement des capacités sur le continent. Pourquoi n’a-t-on pas plus progressé? Si l’instabilité politique chronique est une explication du bilan actuel, le manque d’incitations claires — les pays en transition, par comparaison, ont la perspective d’adhérer à l’Union européenne — n’y est pas étranger non plus. Les carences de l’internalisation et de la responsabilisation des bénéficiaires et des prestataires ont joué aussi un rôle, de même que le manque de coordination entre les donateurs. Enfin, la distance qui sépare bon nombre de prestataires d’assistance technique des bénéficiaires africains et les délais qu’elle implique ont contribué aussi à ces résultats médiocres. À cet égard, les centres régionaux d’assistance technique que le FMI met en place à Dar es-Salam et à Abidjan sont un pas dans la bonne direction.

M^{me} Nagy s’est prononcée contre la solution radicale consistant à retirer toute assistance technique occidentale à l’Afrique afin de favoriser l’épanouissement des compétences locales. Responsabiliser davantage les prestataires et les bénéficiaires d’assistance technique permettrait d’améliorer le système actuel, et le mécanisme des examens mutuels devrait être utilisé à cette fin. Les documents de stratégie pour la réduction de la pauvreté pourraient offrir un cadre utile pour cet effort de responsabilisation et de coordination. ■

Les banques centrales face aux défis de la mondialisation

L'intégration croissante des marchés financiers représente de nouveaux défis pour les banques centrales dans leur mission de maîtrise de l'inflation et de maintien de la stabilité financière. En septembre, le Département de la monnaie et des changes et l'Institut du FMI ont organisé une conférence intitulée «Les banques centrales face aux défis de la mondialisation des systèmes financiers». Des gouverneurs de banques centrales et autres hauts fonctionnaires de plus de 45 pays y ont débattu de l'ancrage nominal approprié lorsque les flux de capitaux risquent de fluctuer, de ce qui peut être fait pour prévenir les crises ou les surmonter, ou bien encore, et surtout, des décisions délicates à prendre lorsque les objectifs de stabilité monétaire et financière deviennent discordants.

L'intégration sans précédent que connaissent les marchés financiers depuis quelques années a redessiné les contours du champ d'action des banques centrales. Dans son discours d'ouverture, Eduardo Aninat, Directeur général adjoint du FMI, a souligné que la mondialisation des marchés financiers était une arme à double tranchant. Elle ouvre des perspectives de croissance économique et de prospérité, mais elle porte également le danger d'une plus grande vulnérabilité financière. Stefan Ingves, Directeur du Département de la monnaie et des changes, et Mohsin Khan, Directeur de l'Institut, ont rappelé que le FMI et ses pays membres en étaient pleinement conscients, et que la vulnérabilité financière était désormais un axe de travail privilégié du FMI.

Taux fixe ou flottant?

Beaucoup de banques centrales doivent trancher la question du régime de change approprié. Selon Richard Webb, Gouverneur de la Banque centrale du Pérou, le choix se complique lorsque l'économie est partiellement dollarisée. La vulnérabilité aux chocs extérieurs d'une économie ouverte comme celle du Pérou et l'emploi limité de dollars pour les transactions et les salaires (substitution ou dollarisation réelle) sembleraient recommander un taux de change flottant. Cependant, comme une grande part des engagements du secteur privé est libellée en dollars (dollarisation financière), une forte dépréciation risque de menacer la stabilité financière, ce qui militerait donc en faveur d'un taux de change fixe. Qui plus est, les options de politique monétaire du Pérou sont limitées par l'absence d'instruments financiers libellés en monnaie nationale.

Que faire alors? M. Webb a rappelé que le Pérou est parvenu à maintenir un régime flottant et un ciblage explicite de l'inflation, car le faible degré de dollarisation réelle (donc le peu d'impact des fluctuations du taux de change sur les prix intérieurs) permet de mener une politique monétaire indépendante. Alain Ize, Conseiller du

Département de la monnaie et des changes, a signalé que la dollarisation peut nourrir un cercle vicieux où l'instabilité monétaire alimente l'instabilité financière, laquelle entraîne des interventions excessives sur le marché des changes qui, elles-mêmes, renforcent la dollarisation. Pour briser ce cercle, on peut progressivement étayer la monnaie nationale en adoptant une cible d'inflation et une meilleure réglementation prudentielle.

L'union monétaire peut être la solution

La mondialisation des marchés financiers peut rendre d'autant plus attirante la formule de l'union monétaire, encore que celle-ci, selon Gert-Jan Hogeweg, Directeur général, Questions économiques à la BCE, ne soit pas dénuée de difficultés pratiques. Partant de l'expérience européenne, il a énuméré plusieurs mesures essentielles à la réussite d'une union monétaire :

- créer un marché unique (produits, capital, monnaie, travail);
- établir une infrastructure axée sur l'intégration des marchés financiers, l'harmonisation des systèmes juridiques et un système régional de paiement et de règlement;
- viser la convergence économique : les critères de convergence de l'Union monétaire européenne ont permis de juger en toute transparence qui était en mesure d'adhérer; des réformes structurelles sur les marchés des produits et de l'emploi sont également nécessaires à la croissance économique;
- promouvoir l'indépendance de la banque centrale, avec une mission univoque de stabilité des prix, et un cadre propice à la bonne gestion des finances publiques;
- adopter une monnaie unique (d'où un vaste et long processus de réforme institutionnelle et politique, devant s'appuyer sur un consensus politique inébranlable).

Ciblage de l'inflation, version «allégée»

Certains pays souhaitent axer leur politique monétaire sur un ciblage de l'inflation sans pouvoir se plier à toutes les conditions de ce régime. Mark Stone, économiste principal du Département de la monnaie et des changes, définit pour eux une version «allégée» de ce ciblage. Les pays qui l'adoptent veulent ainsi éviter un taux de change fixe qui les rendrait vulnérables aux assauts spéculatifs. Pour eux, une cible monétaire n'est pas viable compte tenu de l'instabilité de la demande de monnaie et un ciblage de l'inflation «pur et dur» n'est pas envisageable, car leur situation budgétaire n'est pas assez solide et leur secteur financier pas pleinement développé.

Les pays qui optent pour la formule allégée visent en général à ramener l'inflation en dessous des 10 % et à maintenir la stabilité financière en s'appuyant sur une politique de change relativement interventionniste. Il



Richard Webb



Gert-Jan Hogeweg



Mark Stone



Hugo Frey Jensen



Roger W. Ferguson



Mario Blejer

peut être dans l'intérêt de leur banque centrale d'annoncer son intention de défendre une parité fixe ou une cible d'inflation proprement dite, pour commencer à profiter des avantages d'un régime monétaire à ancrage unique. Jerzy Pruski, membre du Conseil de politique monétaire de la Banque nationale de Pologne, a présenté le ciblage de l'inflation version «allégée» comme un moyen de gagner du temps pour procéder aux réformes structurelles nécessaires à un ancrage nominal unique.

Stabilité financière et monétaire

Pour une petite économie ouverte comme celle du Danemark, avoir une banque centrale qui assure à la fois la gestion de la dette publique et celle des réserves est un précieux atout de stabilité financière, selon Hugo Frey Jensen, responsable du Département des marchés de capitaux de la Banque centrale du Danemark. Cette double responsabilité permet de tirer parti de ressources limitées et de développer un vaste savoir sur les marchés financiers au sein d'une même institution. En outre, une gestion transparente de la dette et des réserves est le meilleur moyen de concilier les impératifs de la politique monétaire et ceux de la gestion de la dette, et de maîtriser le coût de la dette publique à long terme.

La stabilité financière devrait-elle être un autre objectif explicite des banques centrales, aux côtés notamment des objectifs monétaires et de la maîtrise de l'inflation? Roger W. Ferguson, Vice-Président du Conseil des gouverneurs du Système fédéral de réserve, a précisé que la banque centrale américaine voyait la stabilité financière dans l'optique des objectifs macroéconomiques que sont la stabilité des prix et la croissance durable. Selon lui, aujourd'hui plus que jamais, il importe que les banques centrales et les autres autorités financières partagent l'information, coordonnent la prévention des crises et, lorsqu'elles surviennent, coopèrent dans leur gestion.

M. Ferguson estime qu'il y a plusieurs questions urgentes à examiner. Par exemple, une banque centrale devrait-elle agir à titre préventif face à des risques d'instabilité financière (même si les perspectives d'inflation et de production ne le justifient pas entièrement)? Quel poids accorder à la stabilité financière par rapport aux autres objectifs? Ou bien encore, un rôle particulièrement actif sur ce front ne risque-t-il pas d'attiser les fluctuations des variables macroéconomiques? André Icard, Directeur général adjoint de la Banque des règlements internationaux, s'est montré favorable à un rôle plus actif des banques centrales en matière de stabilité financière. Il a toutefois rappelé que les objectifs monétaires ont un horizon temporel plus rapproché que les objectifs financiers, ce qui peut être source de difficultés, et il a mis en garde contre les risques d'aléa moral.

Rôle des indicateurs de solidité financière

Dans leur exposé, V. Sundararajan, Directeur adjoint du Département de la monnaie et des changes, et R.

Sean Craig, économiste principal du même département, ont expliqué que les indicateurs de solidité financière peuvent servir de signaux d'alerte avancée pour les trois dimensions de la stabilité financière : infrastructure financière solide, contrôle efficace et bonne surveillance macroprudentielle.

Ces indicateurs peuvent gagner en efficacité si l'on exploite leurs synergies et leur utilisation conjointe avec d'autres outils de surveillance, comme les tests de résistance sur les bilans bancaires et les évaluations à partir de principes fondamentaux, de normes et de codes. Par ailleurs, leur application aux institutions financières non bancaires et aux entreprises non financières pourrait les rendre d'autant plus efficaces. Enfin, ils peuvent servir à structurer les évaluations des risques pour la stabilité financière découlant des dimensions d'infrastructure et de surveillance prudentielle.

Dans l'œil du cyclone

Mario Blejer, ancien Gouverneur de la Banque centrale d'Argentine, a donné la perspective concrète du témoin direct d'une crise financière. Ayant analysé les causes du phénomène, il attribue l'effondrement de peso aux discordances du régime de caisse d'émission et de l'orientation budgétaire suivie par les autorités. Selon lui, la crise bancaire qui a suivi s'explique dans une grande mesure par le risque souverain et la décision des autorités d'imposer au secteur bancaire des titres à des taux inférieurs à ceux du marché.

En novembre 2001, l'Argentine imposait des restrictions partielles aux retraits bancaires (le *corralito*), renonçait à la caisse d'émission, dévaluait le peso et procédait à la «pésification» des avoirs et des engagements bancaires à des taux différents. Avec la «pésification», la Banque centrale était en mesure d'apporter les liquidités nécessaires au financement des retraits massifs, mais elle ne disposait d'aucun instrument de dette ou de marché monétaire pour stériliser les opérations d'open-market. Du reste, encore fallait-il injecter le niveau de liquidités approprié : trop signifiait un glissement sur la pente de la dévaluation et de l'hyperinflation, et pas assez, un risque d'effondrement du secteur bancaire.

La Banque centrale a donc opté pour une solution intermédiaire consistant à fournir des liquidités aux banques prises d'assaut, tout en utilisant de nouveaux instruments de stérilisation et en se distinguant du reste du secteur public. On a alors assisté au développement actif du marché des titres à court terme de la Banque centrale, initialement à 7 jours, puis à 14 et 28 jours, en pesos et en dollars. Les taux d'intérêt atteignirent 140 % avant de redescendre. Pendant ce temps, la Banque centrale avait continué d'acquiescer ses obligations extérieures et était intervenue sur les marchés des changes pour ralentir la dépréciation et éviter une situation catastrophique.

À la mi-juin, la tendance commençait à s'inverser. Le rythme des retraits ralentissait, les besoins en liqui-

dités avaient considérablement diminué, les taux d'intérêt de la Banque centrale étaient ramenés à 40–50 %, et celle-ci récupérait près de la moitié du stock initial d'intervention.

En fin de compte, selon M. Blejer, en situation de crise la Banque centrale doit persévérer jusqu'à ce que «la cupidité éclipse la panique».

Andrea Schaechter, Mark Stone et Marco Arnone
FMI, Département de la monnaie et des changes

Voir aussi *Financial Soundness Indicators: Analytical Aspects and Country Practices*, IMF Occasional Paper n° 212. En vente au prix de 20 dollars (17,50 dollars pour les enseignants et étudiants) auprès du Service des publications, voir page 334.

Photographies : Denio Zara, Padraic Hughes, Pedro Márquez et Michael Spilotro (FMI); Anne Boher (Reuters), p. 321; Agence France-Presse, p. 330; et Anwar Mirza (Reuters), p. 331.

Accords du FMI au 30 septembre

Pays membre	Date de l'accord	Date d'expiration	Total approuvé	Solde non tiré
(Millions de DTS)				
Accords de confirmation				
Argentine ¹	10 mars 2000	9 mars 2003	16.936,80	7.180,49
Bosnie-Herzégovine	2 août 2002	1 ^{er} nov. 2003	67,60	48,00
Brésil ¹	6 sept. 2002	31 déc. 2003	22.821,12	20.539,01
Bulgarie	27 févr. 2002	26 févr. 2004	240,00	156,00
Dominique	28 août 2002	27 août 2003	3,28	1,23
Guatemala	1 ^{er} avr. 2002	31 mars 2003	84,00	84,00
Jordanie	3 juil. 2002	2 juil. 2004	85,28	74,62
Lettonie	20 avr. 2001	19 déc. 2002	33,00	33,00
Lituanie	30 août 2001	29 mars 2003	86,52	86,52
Pérou	1 ^{er} févr. 2002	29 févr. 2004	255,00	255,00
Roumanie	31 oct. 2001	29 avr. 2003	300,00	165,33
Turquie ¹	4 févr. 2002	31 déc. 2004	12.821,20	2.892,00
Uruguay ¹	1 ^{er} avr. 2002	31 mars 2004	2.128,30	1.016,60
Total			55.862,10	32.531,80
Accords élargis de crédit				
Colombie	20 déc. 1999	19 déc. 2002	1.957,00	1.957,00
Indonésie	4 févr. 2000	31 déc. 2003	3.638,00	1.651,48
Serbie/Monténégro	14 mai 2002	13 mai 2005	650,00	550,00
Total			6.245,00	4.158,48
Accords FRPC				
Albanie	21 juin 2002	20 juin 2005	28,00	24,00
Arménie	23 mai 2001	22 mai 2004	69,00	59,00
Azerbaïdjan	6 juil. 2001	5 juil. 2004	80,45	64,35
Bénin	17 juil. 2000	31 mars 2004	27,00	8,08
Burkina Faso	10 sept. 1999	9 déc. 2002	39,12	5,58
Cambodge	22 oct. 1999	28 févr. 2003	58,50	8,36
Cameroun	21 déc. 2000	20 déc. 2003	111,42	47,74
Cap-Vert	10 avr. 2002	9 avr. 2005	8,64	7,41
Congo, Rép. dém. du	12 juin 2002	11 juin 2005	580,00	160,00
Côte d'Ivoire	29 mars 2002	28 mars 2005	292,68	234,14
Djibouti	18 oct. 1999	17 oct. 2002	19,08	10,00
Éthiopie	22 mars 2001	21 mars 2004	100,28	31,29
Gambie	18 juil. 2002	17 juil. 2005	20,22	17,33
Géorgie	12 janv. 2001	11 janv. 2004	108,00	58,50
Ghana	3 mai 1999	30 nov. 2002	228,80	52,58
Guinée	2 mai 2001	1 ^{er} mai 2004	64,26	38,56
Guinée-Bissau	15 déc. 2000	14 déc. 2003	14,20	9,12
Guyana	20 sept. 2002	19 sept. 2005	54,55	49,00
Honduras	26 mars 1999	31 déc. 2002	156,75	48,45
Kenya	4 août 2000	3 août 2003	190,00	156,40
Lesotho	9 mars 2001	8 mars 2004	24,50	10,50
Madagascar	1 ^{er} mars 2001	29 févr. 2004	79,43	56,74
Malawi	21 déc. 2000	20 déc. 2003	45,11	38,67
Mali	6 août 1999	5 août 2003	51,32	12,90
Mauritanie	21 juil. 1999	20 déc. 2002	42,49	6,07
Moldova	21 déc. 2000	20 déc. 2003	110,88	83,16
Mongolie	28 sept. 2001	27 sept. 2004	28,49	24,42
Mozambique	28 juin 1999	27 juin 2003	87,20	16,80
Niger	22 déc. 2000	21 déc. 2003	59,20	25,36
Ouganda	13 sept. 2002	12 sept. 2005	13,50	12,00
Pakistan	6 déc. 2001	5 déc. 2004	1.033,70	775,26
Rwanda	12 août 2002	11 août 2005	4,00	3,43
République dém. pop. lao	25 avr. 2001	24 avr. 2004	31,70	18,11
République kirghize	6 déc. 2001	5 déc. 2004	73,40	49,96
São Tomé-et-Principe	28 avr. 2000	27 avr. 2003	6,66	4,76
Sierra Leone	26 sept. 2001	25 sept. 2004	130,84	56,00
Tanzanie	4 avr. 2000	3 avr. 2003	135,00	35,00
Tchad	7 janv. 2000	6 janv. 2003	47,60	15,80
Vietnam	13 avr. 2001	12 avr. 2004	290,00	165,80
Zambie	25 mars 1999	28 mars 2003	278,90	124,20
Total			4.824,86	2.624,81
Total général			66.931,96	39.315,09

¹Y compris les montants au titre de la facilité de réserve supplémentaire.

FRPC = facilité pour la réduction de la pauvreté et pour la croissance.

Les chiffres étant arrondis, les totaux ne correspondent pas nécessairement à la somme des composantes.

Source : FMI, Département de la trésorerie.

**Les pays membres
«achètent» la monnaie
d'autres membres, ou
des DTS, à l'aide d'un
montant équivalent de
leur propre monnaie.**

Réunion d'experts pour affiner le Guide sur les indicateurs de solidité financière

Les crises prennent souvent au dépourvu. Après celles survenues en Asie, puis en Russie et plus récemment en Amérique latine, il devient urgent de trouver les moyens de détecter les vulnérabilités avant qu'elles ne tournent au désastre. En septembre, 32 experts de pays membres et d'organisations internationales se sont réunis au FMI pour examiner un avant-projet de Guide d'établissement d'indicateurs de solidité financière. Au programme : définir les types de données et les pratiques statistiques que le FMI devrait encourager pour

permettre aux pays de développer, de renforcer et de rendre plus efficace leur secteur financier.

Dans son discours d'ouverture, Eduardo Aninat, Directeur général adjoint du FMI, a rappelé que les crises qu'a connues l'économie mondiale ces dernières années rendent nécessaire une meilleure évaluation de la solidité financière.

En général, lors de ces crises, les problèmes liés au secteur financier sont particulièrement manifestes : banques affaiblies par manque de fonds propres, prêts peu judicieux et capacité ou moyens insuffisants pour assurer les remboursements. Qu'il suffise de constater

que, durant les deux décennies écoulées, plus de la moitié des pays membres ont connu des crises bancaires.

Cette coûteuse instabilité souligne combien il est nécessaire de concevoir des indicateurs puissants et aisément assimilables, susceptibles de donner aux gouvernants et aux marchés une bonne perspective quantitative de la stabilité et de la solidité du système financier d'un pays. L'élaboration d'un *Guide d'établissement d'indicateurs de solidité financière*, par le Département des statistiques en consultation avec le Département de la monnaie et des changes, est un pas décisif dans cette direction. L'objectif, comme l'a rappelé M. Aninat, est désormais d'encourager les pays à établir et à diffuser un ensemble d'indicateurs harmonisés et communément acceptés.

La perspective du FMI

Les indicateurs de solidité financière sont un outil que peuvent mettre à profit le FMI et ses pays membres. V. Sundararajan, Directeur adjoint du Département de la monnaie et des changes, a esquissé le rôle qu'ils peuvent jouer dans le travail de surveillance et de recherche de l'organisation. Il a ajouté que l'emploi conjoint de ces indicateurs et des autres outils de surveillance, tels que les tests de résistance, donnait une assise quantitative à l'évaluation des vulnérabilités du secteur financier.

Le programme de travail du FMI prévoit un soutien à l'établissement de ces indicateurs à l'aide du *Guide*, complété par une assistance technique le cas échéant. Il prévoit aussi l'emploi des indicateurs dans le cadre de la surveillance, lors des consultations annuelles avec les pays membres, et du pro-



Eduardo Aninat (à gauche), avec V. Sundararajan : «Il devient urgent de trouver les moyens de détecter les vulnérabilités avant qu'elles ne tournent au désastre.»

Mesurer la solidité financière

Les indicateurs de solidité financière permettent de porter un regard sur l'état de santé des institutions financières d'un pays et de leurs principaux clients que sont les entreprises et les ménages. L'utilisation conjointe d'autres outils donne en outre la possibilité de déceler les risques pour le système.

Afin de mettre au point de bons indicateurs de solidité financière en 2000, le FMI a sondé ses pays membres pour recenser les indicateurs qu'ils jugeaient utiles et viables. Partant des résultats de cette enquête et de leur analyse en juin 2001, le Conseil d'administration a donné son aval à une liste de 15 indicateurs de base et 26 indicateurs recommandés.

Les indicateurs de base visent à évaluer le niveau de fonds propres, la qualité des avoirs, les résultats et la rentabilité, la liquidité et la sensibilité aux risques de marché des établissements bancaires (institutions de dépôts). Ces indicateurs seront probablement utiles dans tous les pays,

quels que soient leurs caractéristiques institutionnelles ou leur niveau de développement. Ils peuvent en outre être calculés sans avoir à mobiliser trop de ressources additionnelles (cela dit, il faudra souvent régler certaines questions techniques ou organisationnelles). Les pays pourront s'appuyer sur ces indicateurs de base pour évaluer la solidité de leur secteur bancaire.

Les indicateurs recommandés exigent des données plus détaillées sur les institutions de dépôts et portent par ailleurs sur d'autres sources de vulnérabilité, telles que les établissements non bancaires, les entreprises, les ménages et les marchés (boursiers ou immobiliers, par exemple). Ils visent à donner plus de profondeur aux évaluations, mais pour l'heure ne concernent peut-être qu'une poignée de pays membres.

La plupart des indicateurs s'appliquent aux institutions de dépôts, compte tenu du rôle prépondérant qu'elles jouent dans tous les systèmes financiers nationaux.

gramme d'évaluation du secteur financier mené conjointement avec la Banque mondiale. Le programme de travail comprend également plusieurs projets d'étude qui permettront de mieux appréhender les relations entre les divers indicateurs et la manière dont les informations sur les pratiques de contrôle et la structure financière — provenant de sources diverses, dont les principes fondamentaux de Bâle — peuvent contribuer à leur interprétation.

La publication du *Guide* permettra de rendre opérationnels les indicateurs de solidité financière, auxquels le Conseil d'administration du FMI a d'ailleurs donné son aval en juin 2001. Charles Enoch, Directeur adjoint du Département des statistiques, a précisé que l'objectif était de donner aux statisticiens et aux utilisateurs des orientations sur les concepts, les définitions, les sources de données et les techniques d'établissement. Par ailleurs, le *Guide* s'efforcera d'utiliser les sources de données existantes afin de ne pas solliciter par trop les capacités nationales.

M. Enoch a expliqué que, pour rendre le *Guide* aussi utile et convivial que possible, le FMI a engagé un vaste processus de consultation et il entend procéder à d'autres entretiens avant d'apporter la dernière main. La méthodologie suivie s'inspire beaucoup des normes de statistique économique, de comptabilité et de contrôle, mais il reste de nombreuses questions de calcul à régler. Il y a en outre des considérations pratiques, telles que les solutions de rechange à trouver lorsque les statistiques sont difficiles à établir ou que les pratiques nationales diffèrent. Il a enfin précisé que les pays devaient d'abord acquérir une expérience sur les pratiques optimales d'établissement et d'utilisation des indicateurs, pour ensuite la partager.

L'avis des experts

Même si les commentaires des participants traduisaient leur expérience personnelle plutôt que la position de leur institution, le tour de table et la gamme de pays et d'organisations représentés témoignaient de l'intérêt croissant que suscitent ces indicateurs et leur bonne utilisation. Plusieurs experts de banques centrales et d'organisations régionales ont déclaré qu'ils consacraient des ressources considérables à la surveillance du secteur financier, notamment en élaborant des procédures de suivi et d'analyse des questions liées à la stabilité financière. Aussi saluent-ils l'adoption, au plan international, de principes pour l'établissement d'indicateurs de stabilité financière. Cela contribue à leur propre travail au niveau national et facilite par ailleurs la production de données comparables au niveau international.

Les participants ont toutefois reconnu que, dans de nombreux pays, les travaux commençaient à peine et que l'élaboration de ces données risquait d'être coûteuse. Les experts estiment qu'à court terme les statisticiens devront s'appuyer sur des sources de données existantes, s'inspirant de normes comptables différentes selon les pays.

Au vu de cela, ils soutiennent l'idée que le *Guide* devrait, autant que possible, faire appel aux sources de données et aux concepts existants, en établissant un cadre théorique et des principes de base concordants et cohérents tout en conférant une certaine souplesse d'application afin de pouvoir exploiter des données de systèmes différents. Ils ont particulièrement souligné l'importance d'une démarche flexible dans l'application des définitions détaillées pour qu'il puisse être tenu compte de la situation de chaque pays. Certains ont toutefois rappelé que cela risquerait de se faire au prix de la comparabilité au plan international.

Les participants ont en outre noté le travail réalisé dans d'autres systèmes statistiques internationaux et ont insisté pour qu'il en soit tenu compte. La réunion comptait sur la présence de représentants de la Banque des règlements internationaux, de l'International Accounting Standards Board et du Groupe de travail intersecrétariats sur la comptabilité nationale, instances qui se consacrent toutes à l'élaboration de normes de calcul de l'activité économique et financière. Anthony Cope, membre de l'International Accounting Standards Board, a estimé que l'évolution vers la comptabilisation à la juste valeur — ce qui, selon lui, permettra aux comptables d'être approximativement exacts plutôt que de se tromper avec précision — était tout à fait pertinente au regard du traitement que le *Guide* accorde aux questions d'évaluation.

Les débats ont également permis de couvrir plusieurs des définitions et des concepts fondamentaux qui entreraient dans le calcul des indicateurs, comme par exemple les possibilités de regroupement des activités bancaires à l'intérieur d'un pays ou au plan international, les méthodes d'évaluation des avoirs et des engagements, la définition et le provisionnement des prêts improductifs et le calcul des fonds propres et du produit net des banques. Autant de questions essentielles lorsqu'il s'agit de définir des principes d'établissement de données destinées à la surveillance de la solidité financière.

Les travaux à venir

Le *Guide* va être révisé à partir des observations des experts, puis présenté au Conseil d'administration du FMI. Durant les mois à venir d'autres consultations auront lieu avec des statisticiens et des utilisateurs des secteurs public et privé, et plusieurs séminaires d'information seront organisés dans les centres de formation régionaux du FMI. Le *Guide* devrait être prêt sous sa forme définitive dans le courant de 2003.

Armida San José et Robert Heath
FMI, Département des statistiques

Pour plus de précisions, voir *Financial Soundness Indicators: Analytical Aspects and Country Practices*, IMF Occasional Paper n° 212. Des exemplaires sont en vente au prix de 20 dollars (17,50 dollars pour les enseignants et étudiants) auprès du Service des publications. Pour commander voir page 334.



M. Enoch : «Le FMI a engagé un vaste processus de consultation et il entend procéder à d'autres entretiens avant d'apporter la dernière main au Guide.»



M. Cope : «L'évolution vers la comptabilisation à la juste valeur permettra aux comptables d'être approximativement exacts plutôt que de se tromper avec précision.»

Les Émirats arabes unis ont su éviter les effets pervers de la manne pétrolière

Les Émirats arabes unis (ÉAU) accueilleront l'an prochain l'Assemblée annuelle du FMI et de la Banque mondiale. Un des plus gros exportateurs de pétrole au monde, ce pays a réussi à éviter les écueils sur lesquels échouent souvent les pays en développement riches en ressources naturelles. Malgré de grandes disparités régionales, le pays dans son ensemble a bénéficié de la manne pétrolière (voir encadré ci-dessous). À quoi attribuer cette réussite?

La place du pétrole dans la croissance du PIB a considérablement évolué au fil des ans, en partie à cause du plafonnement de la production convenu au sein de l'OPEP. Cela dit, d'autres secteurs d'activité, dont la pétrochimie, l'aluminium, le tourisme et les réexportations, ont affiché une vigoureuse croissance, d'une moyenne annuelle de 9 % en termes

réels durant les années 90. En 2000, les secteurs non pétroliers représentaient près de 70 % du PIB et les recettes d'exportation provenaient à 43 % de produits non pétroliers (réexportations comprises).

L'économie émirienne doit son développement à un environnement très libéral, favorable à l'entreprise et axé sur le marché. Elle bénéficie en outre d'un régime commercial ouvert, avec des droits d'importation effectifs inférieurs à 4 %, et d'un système de change qui n'impose aucune restriction aux mouvements de capitaux ni aux paiements courants. Depuis la fin de 1980, un ancrage nominal de fait sur le dollar — monnaie d'intervention — a contribué à maintenir l'inflation en dessous de 3 % en moyenne par an. Peu peuplé, le pays a ouvert ses frontières à la main-d'œuvre étrangère pour répondre à la demande. Les travailleurs étrangers, principalement

Les Émirats arabes unis

Les Émirats arabes unis (ÉAU) sont une confédération de sept émirats — Abu Dhabi, Dubaï, Chardja, Ajman, Ra's Al-Khaima, Umm al-Qaywayn et Fudjajra — qui disposent d'une très large autonomie politique, judiciaire, financière et économique. Le pays possède près de 10 % des réserves mondiales de pétrole brut et environ 4 % des réserves de gaz naturel. Le PIB par habitant, sur la base de la parité de pouvoir d'achat était estimé à environ 26.000 dollars en 2001 (voir graphique, page 332), la dette de l'État est très faible et l'inflation limitée. Les ÉAU ont utilisé leurs richesses naturelles pour moderniser leurs infrastructures, créer

des emplois et mettre en place un généreux système de protection sociale. Ils ont aussi amélioré de façon spectaculaire des indicateurs sociaux tels que l'espérance de vie ou le taux d'alphabétisation en assurant à tous un accès gratuit à l'éducation et la santé.

Abu Dhabi compte pour plus de la moitié du PIB du pays, accueille près de 40 % de sa population et renferme 90 % de ses réserves pétrolières et gazières. Dubaï (25 % du PIB du pays) est le plus avancé dans le développement des activités non pétrolières. Les autres émirats s'appuient sur les échanges et l'industrie légère ainsi que sur l'aide financière de la confédération et de ses deux principaux membres.

La stratégie nationale de diversification repose sur les avantages comparatifs de chaque émirat. Ainsi, Abu Dhabi met l'accent sur les industries reposant sur l'énergie (pétrochimie, engrais). Dubaï, pour répondre à l'épuisement prévu des réserves de pétrole brut durant la prochaine décennie, a accru son rôle de place commerciale et financière et de centre de télécommunications et développé le tourisme, stimulant ainsi une économie de services très active.

Chardja, centre traditionnel de la petite industrie manufacturière, et en particulier du textile, assure aujourd'hui près de 45 % de l'activité manufacturière des ÉAU. Les émirats du Nord se concentrent sur l'agriculture, les industries extractives, le ciment et le transport maritime.

Les ÉAU — comme l'Arabie Saoudite, le Bahreïn, le Koweït, Oman et le Qatar — sont membres du Conseil de coopération du Golfe créé au début des années 80 pour resserrer les liens économiques et financiers dans la région. Un tarif extérieur commun devrait entrer en vigueur au début de l'année prochaine, et l'adoption d'une monnaie commune est prévue d'ici à 2010.

Dubaï affirme sa vocation de pôle touristique régional.



employés dans le secteur privé, représenteraient, semble-t-il, 90 % de la population active.

Les autorités ont assorti ce libéralisme de politiques budgétaire et monétaire prudentes. Durant le plus clair de la période 1982–2000, le budget global (budget fédéral et celui des émirats) a été déficitaire. Le déficit s'est toutefois résorbé, passant en moyenne de près de 9 % du PIB durant les années 80 à près de 4 % durant les années 90, pour se transformer finalement en excédent en 2000–01 en dépit d'un accroissement rapide des dépenses militaires et des subventions (voir graphique, page 332). Le pays a une fiscalité légère et finance généralement ses déficits en jouant sur ses investissements extérieurs.

Étant donné le rattachement au dollar et la liberté des mouvements de capitaux, les taux d'intérêt locaux ont suivi de très près ceux des États-Unis au fil des ans. Par ailleurs, la solidité du contrôle et de la réglementation prudentielle a réussi à préserver la confiance dans le système bancaire. Les établissements émiriens sont généralement rentables et bien capitalisés, et la banque centrale observe globalement les normes internationales de contrôle bancaire, de politique monétaire et de systèmes de paiement. Depuis la fin de l'an 2000, la banque centrale intensifie sa surveillance face au blanchiment de capitaux, et une loi a été adoptée en octobre 2001 pour combattre ce phénomène.

En dépit des fluctuations des cours du pétrole durant ces dernières décennies, le solde des transactions courantes des ÉAU a été systématiquement excédentaire, ce qui a permis d'accumuler un volume considérable d'avoirs financiers officiels. Ceux-ci confèrent au pays une ample marge de manœuvre pour parer aux fluctuations des cours du pétrole et font de lui un important donateur auprès des pays pauvres. De plus, même avec le taux d'investissement élevé qui les caractérise, les ÉAU n'ont pas eu recours aux emprunts extérieurs pour financer leur développement.

Une accélération des réformes

Avec le gonflement de la demande intérieure en énergie, la production énergétique et la désalinisation sont les principaux vecteurs de privatisation. Abu Dhabi a, à cet égard, pris la tête en ouvrant récemment le marché des services publics aux investisseurs locaux et étrangers avec des formules d'entreprises conjointes et de construction–propriété–exploitation. Plusieurs projets indépendants de production énergétique ont été mis en chantier. D'autres émirats sont en train de programmer des projets de construction–exploitation–transfert dans la production d'énergie et la désalinisation. À l'échelle fédérale, les autorités misent sur une privatisation intégrale à moyen terme du secteur électrique desservant les

émirats du Nord. Il faut cependant savoir que les entreprises publiques fonctionnent selon des principes commerciaux et produisent une part considérable des recettes budgétaires non pétrolières.

Les autorités fédérales ont engagé une réforme intégrale de la gestion des dépenses publiques ainsi que d'autres initiatives budgétaires, dont l'adoption d'une administration électronique. Diverses mesures importantes ont en outre été adoptées pour combler certaines carences; on citera notamment la loi sur le marché des valeurs et la création d'un organisme de contrôle des marchés des valeurs et des produits de base. Depuis 2000, Dubaï et Abu Dhabi sont dotés de places boursières officielles.

Des restrictions subsistent quant à la participation étrangère au capital des entreprises (plafonnée à 49 %) et à l'accès des étrangers à la propriété. Cela dit, dans la pratique leur effet est limité, car, à l'exception d'Abu Dhabi, les émirats ont créé des zones franches où les entreprises peuvent appartenir entièrement à des investisseurs étrangers. Ces zones sont particulièrement importantes à Dubaï, où se sont installées de nombreuses sociétés étrangères et où se sont développées les exportations nettes non pétrolières (1,4 milliard de dollars en 2000). Leur réussite s'explique notamment par la solidité des politiques économiques, la stabilité politique, la simplicité et la rapidité des démarches administratives, l'importance stratégique de l'emplacement et la qualité des systèmes d'infrastructure et de communication.

Les défis à venir

La mondialisation s'intensifiant, les ÉAU ne sauraient s'endormir sur leurs lauriers. Pour consolider et développer les acquis économiques et sociaux des dernières décennies, le pays devra agir sur plusieurs fronts, et notamment :

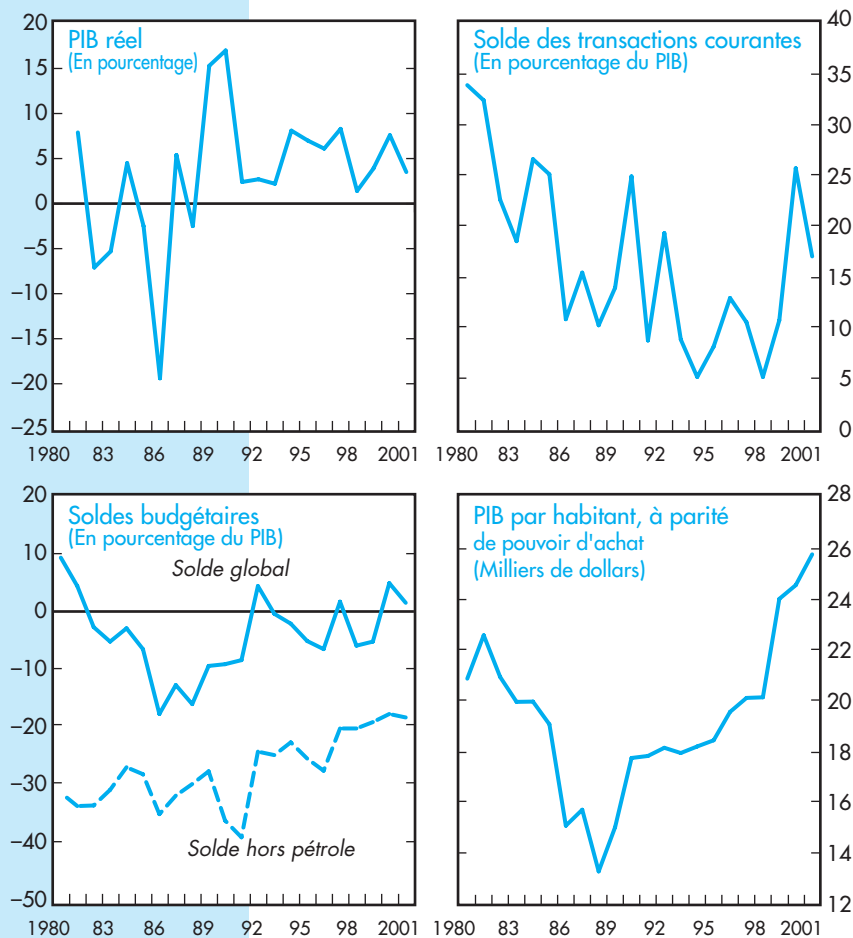
- Maintenir une solide position budgétaire.

À terme, il devra diversifier les sources de recettes, améliorer sa structure budgétaire, redistribuer les dépenses en faveur de l'éducation et de la formation et continuer d'investir dans l'infrastructure physique et sociale. Les ÉAU devront créer un système fiscal moderne et supprimer progressivement les subventions afin de réduire les dépenses superflues.

Inauguration de la Bourse de Dubaï, le 26 mars 2000.



Les ÉAU recueillent les fruits de la prudence



Sources : autorités émiriennes et estimations des services du FMI.

• Inscrire la politique budgétaire dans un cadre à moyen terme en basant les prévisions de recettes et de dépenses sur une évolution modérée des cours du pétrole à long terme et en misant sur l'équité économique entre générations.

Principaux taux du FMI

Semaine commençant le	Taux d'intérêt du DTS	Taux de rémunération	Taux de commission
14 octobre	2,18	2,18	2,79
21 octobre	2,23	2,23	2,85

Le taux d'intérêt du DTS et le taux de rémunération des avoirs correspondent à une moyenne pondérée des taux d'intérêt d'instruments à court terme émis sur les marchés monétaires des cinq pays dont les monnaies composent le panier de calcul du DTS. Le taux de rémunération des avoirs est le taux de rendement de la position rémunérée des États membres dans la tranche de réserve. Le taux de commission correspond à un pourcentage du taux du DTS et représente le coût d'utilisation des ressources du FMI. Les trois taux sont calculés le vendredi et appliqués la semaine suivante. Les taux de rémunération et de commission de base sont ajustés en fonction des arrangements conclus au titre de la répartition des charges. Pour connaître les derniers taux, appeler le (202) 623-7171, ou se reporter au site du FMI : www.imf.org/cgi-shl/bur.pl?2002. Des informations générales sur les finances, y compris ces taux, sont disponibles à www.imf.org/external/fin.htm.

Source : Département de la trésorerie.

• Trouver des solutions aux disparités régionales en matière de revenu grâce à une stratégie de développement plus équilibrée, adopter des politiques communes dans le domaine de l'emploi et de l'investissement étranger et intensifier le travail de coordination afin d'éviter les redondances et la concurrence déloyale entre émirats.

• Offrir des débouchés professionnels à une population nationale en rapide croissance (60 % des Émiriens auraient moins de 20 ans). Pour bien répondre à ses besoins, les autorités devraient privilégier l'éducation et la formation plutôt que les mécanismes contraignants tels que les quotas. Il y a également lieu d'améliorer les cursus en collaboration avec le secteur privé et de promouvoir l'esprit d'entreprise. En outre, l'extension du système de retraites et de sécurité sociale à l'ensemble du pays faciliterait la mobilité de la main-d'œuvre.

• Promouvoir davantage le secteur privé en levant les restrictions à l'investissement étranger qui subsistent en dehors des zones franches, accélérer la privatisation et externaliser les services publics.

• Améliorer la qualité des données des ÉAU et les rendre plus accessibles. Une plus grande transparence des finances publiques profiterait à la formulation des politiques économiques et donnerait plus de garanties aux investisseurs privés.

Grâce à l'ouverture de leur économie et à leur solide gestion économique, les ÉAU, à la différence d'autres pays, ont réussi à s'affranchir des effets pervers de la manne pétrolière. Cela dit, pour préserver une vigoureuse croissance et entretenir la confiance des investisseurs, ils devront miser sur la discipline budgétaire, la solidité du secteur financier, la souplesse du marché du travail et la pleine participation du secteur privé au développement. ■

Ugo Fasano
FMI, Département du Moyen-Orient

Utilisation des ressources du FMI

(Millions de DTS)

	En septembre 2002	Janvier–septembre 2002	Janvier–septembre 2001
Compte des ressources générales	2.432,50	22.657,97	21.306,70
Accords de confirmation	2.415,15	21.654,01	20.564,70
FRS	1.141,06	7.903,67	12.662,31
Accords élargis de crédit	0,00	986,61	742,00
MFC	0,00	0,00	0,00
URGE	17,35	17,35	0,00
FRPC	60,10	1.086,40	495,12
Total	2.492,60	23.744,37	21.801,82

FRS = facilité de réserve supplémentaire
MFC = mécanisme de financement compensatoire
URGE = programmes d'aide d'urgence aux pays sortant d'un conflit ou frappés par une catastrophe naturelle
FRPC = facilité pour la réduction de la pauvreté et pour la croissance
Les chiffres étant arrondis, les totaux ne correspondent pas nécessairement à la somme des composantes.

Source : FMI, Département de la trésorerie.

Les inégalités s'aggravent-elles dans le monde?

Les liens entre croissance, pauvreté et réduction des inégalités sont, depuis quelques années, au cœur de discussions très vives. L'adoption de politiques axées sur le marché a-t-elle eu des conséquences positives ou négatives? Sous la houlette de Ratna Sahay, du Département des études du FMI, le forum économique du FMI a apporté une contribution animée au débat en cours.

La croissance importe. Pour Surjit Bhalla (Oxus Research and Investments), la question ne se pose pas : les preuves parlent d'elles-mêmes. Les politiques favorables au marché conduites par de nombreux pays en développement — en Asie surtout — depuis une vingtaine d'années ont permis une croissance impressionnante et un recul sans précédent de la pauvreté. Les inégalités de revenu ont diminué au sein des populations concernées, mais pas nécessairement d'un pays à l'autre (voir interview, page 335). Les autorités nationales doivent en déduire qu'il faut axer leur politique sur la croissance.

La croissance seule ne suffit pas. Même dans des pays comme l'Inde, où le recul de la pauvreté a été spectaculaire, la misère reste endémique dans certains États (au Bihar, par exemple). Pour Martin Ravallion (Banque mondiale), cela doit tempérer les espoirs placés dans la croissance par ceux qui pensent qu'elle peut transfor-



Ratna Sahay et John Cavanaugh (Institute for Policy Studies).

mer, à elle seule, nos économies et nos sociétés. L'expérience montre clairement qu'un même rythme de croissance peut faire plus ou moins reculer la pauvreté selon les pays ou les régions. En prônant une croissance favorable aux pauvres, la Banque mondiale s'efforce de comprendre pourquoi ces différences se créent et quels types de décisions économiques peuvent permettre de sortir le plus grand nombre de personnes de la pauvreté pour un rythme de croissance donné.

Mais qu'est-ce qu'une croissance favorable aux pauvres? Pour John Cavanaugh (Institute for Policy

En anglais sur le site www.imf.org

Notes d'information

- 02/103 : Le FMI achève la première revue de l'accord de confirmation avec le Guatemala, 3 octobre
- 02/104 : Le Directeur général du FMI, Horst Köhler, en visite en Mauritanie, Algérie et Tunisie, 9 octobre

Communiqués de presse

- 02/48 : Le FMI approuve un crédit de 13 millions de dollars en faveur du Burundi au titre de l'aide d'urgence aux pays sortant d'un conflit, 9 octobre

Notes d'information au public

- 02/110 : Le Conseil d'administration du FMI examine la question de l'accès des pays en développement aux marchés d'exportation, 27 septembre (voir page 321)
- 02/111 : Le FMI examine le bilan et les perspectives de la politique de transparence, 27 septembre
- 02/112 : Le Conseil d'administration examine l'état d'avancement de l'initiative PPTE renforcée et du financement des opérations FRPC/PPTE et des bonifications des taux des prêts aux pays sortant d'un conflit, 28 septembre
- 02/113 : Le FMI conclut les consultations de 2002 au titre de l'article IV avec l'Éthiopie, 3 octobre
- 02/114 : Le FMI conclut les consultations de 2002 au titre de l'article IV avec la RDP lao, 4 octobre

- 02/115 : Le FMI conclut les consultations de 2002 au titre de l'article IV avec la Gambie, 8 octobre
- 02/116 : Le FMI conclut les consultations de 2002 au titre de l'article IV avec la Dominique, 9 octobre
- 02/117 : Le FMI dresse un bilan du resserrement de la collaboration avec la Banque mondiale sur les programmes et la conditionnalité, 9 octobre
- 02/118 : Le FMI conclut les consultations de 2002 au titre de l'article IV avec la République d'Arménie, 9 octobre

Discours

- «Pour une mondialisation plus solidaire», Sérgio Pereira Leite, Sous-Directeur, Bureau du FMI en Europe, séminaire sur l'Europe et la mondialisation, Ligue européenne de coopération économique, Paris, 7 octobre
- Présentation des *Perspectives de l'économie mondiale*, conférence de presse, Kenneth Rogoff, Conseiller économique et Directeur du Département des études, Tokyo, 9 octobre

Transcriptions

- Conférence de presse de clôture de l'Assemblée annuelle, Horst Köhler, Directeur général du FMI, et James D. Wolfensohn, Président de la Banque mondiale, 29 septembre
- Point de presse, Thomas C. Dawson, Directeur du Département des relations extérieures du FMI, 10 octobre



M. Ravallion : «En prônant une croissance favorable aux pauvres, la Banque mondiale s'efforce de comprendre quels types de décisions économiques peuvent permettre de sortir le plus grand nombre de personnes de la pauvreté.»

Studies), l'expérience des pays qui appliquent un programme appuyé par la Banque mondiale et le FMI contredit la rhétorique qui sous-tend la croissance favorable aux pauvres et l'attention portée à ces derniers. Le cas du Mexique illustre bien pourquoi la gauche s'oppose aux prescriptions économiques habituelles des deux institutions. Plus que tout autre pays émergent de l'Hémisphère occidental, peut-être, le Mexique a joué le jeu de l'économie de marché et du libre-échange, dans le cadre en particulier de l'Accord de libre-échange nord-américain. Cela a permis d'attirer les investissements et favorisé la croissance, mais au prix d'une montée de la pauvreté et d'un creusement des inégalités de revenu.

De surcroît, tout n'est pas bon dans la croissance ainsi générée, car elle va souvent de pair avec la violation des droits syndicaux, le déplacement des

pauvres (obligés de quitter leur foyer ou leur région) et les atteintes à l'environnement. Au modèle mexicain, M. Cavanaugh préfère le processus d'insertion à l'économie mondiale plus progressif et plus prudent choisi par la Chine ou l'Inde.

Ratna Sahay a réfuté cette interprétation des politiques chinoise et indienne, arguant que ces deux pays se sont engagés dans la voie du marché et du libre-échange au même titre que le Mexique. Ils progressent à pas comptés, c'est vrai, mais il n'est pas dit que le rythme qu'ils ont adopté soit optimal.

M^{me} Sahay a conclu en relevant qu'au-delà de leurs multiples points de divergence, les intervenants s'accordaient au moins sur une politique : favoriser l'accès des produits des pays en développement aux marchés des pays industriels. ■

Prakash Loungani
FMI, Département des relations extérieures

Publications récentes

IMF Working Papers (documents de travail, 10 dollars)

- 02/153: *Growth in Switzerland: Can Better Performance Be Sustained?* Anastassios Gagales
- 02/154: *Asian Flu or Wall Street Virus? Price and Volatility Spillovers of the Tech and Non-Tech Sectors in the United States and Asia*, Jorge Chan-Lau and Iryna V. Ivaschenko
- 02/155: *The Evolution of Exchange Rate Regimes Since 1990: Evidence from de Facto Policies*, Andrea Bubula and Inci Otker-Robe
- 02/156: *The Determinants of on-the-Job Search: An Empirical Exploration*, Andres Fuentes
- 02/159: *Microfinance Institutions and Public Policy*, Daniel C. Hardy, Paul Holden, and Vassili Prokopenko
- 02/161: *The Role of Private Sector Annuities Markets in an Individual Accounts Reform of a Public Pension Plan*, George Mackenzie
- 02/162: *Politics, Government Size, and Fiscal Adjustment in Industrial Countries*, Anthony M. Annett

IMF Country Reports

(Rapports sur les pays membres, 15 dollars)

- 02/212: Islamic Republic of Iran: Selected Issues and Statistical Appendix
- 02/213: Uganda: Request for a Three-Year Arrangement Under the PRGF
- 02/214: Ethiopia: Statistical Appendix
- 02/215: Australia: Selected Issues
- 02/216: Philippines: Report on the Observance of Standards and Codes

- 02/217: Benin: Report on the Observance of Standards and Codes
- 02/218: Lesotho: Third Review Under the PRGF Arrangement and Request for Waivers of Performance Criteria
- 02/219: Islamic State of Afghanistan: Report on Recent Economic Developments and Prospects, and the Role of the IMF in the Reconstruction Process
- 02/220: Ethiopia: 2002 Article IV Consultation and Third Review Under the PRGF Arrangement
- 02/221: Lao People's Democratic Republic: 2002 Article IV Consultation and Second Review Under the PRGF and Request for Waiver of Performance Criteria
- 02/222: Philippines: Financial System Stability Assessment, Including Reports on the Observance of Standards and Codes

Divers

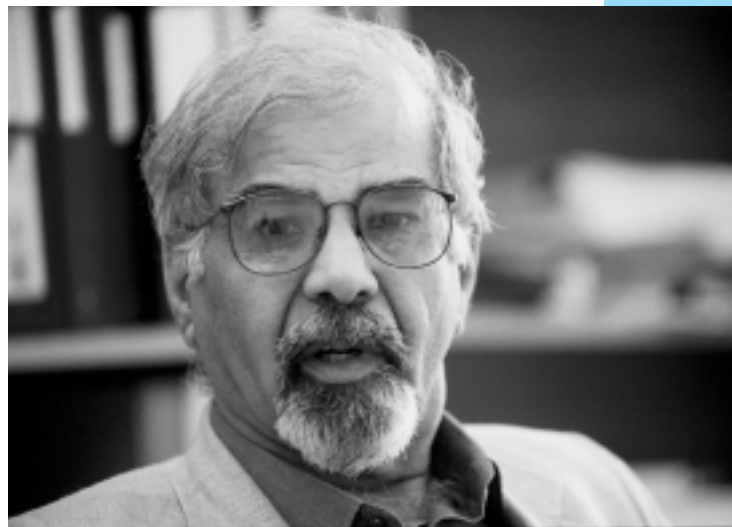
- Reviving the Case for GDP-Indexed Bonds*, Eduardo R. Borensztein and Paolo Mauro (Policy Discussion Paper No. 02/10; gratuit)
- Is the PRGF Living Up to Expectations?* Sanjeev Gupta and Benedict J. Clements (Occasional Paper No. 216 (25 dollars; enseignants et étudiants : 22 dollars))
- Governance, Corruption, and Economic Performance*, edited by George T. Abed and Sanjeev Gupta (37,50 dollars)
- Perspectives de l'économie mondiale*, édition de septembre 2002 (49 dollars; enseignants et étudiants : 46 dollars)

Vous pouvez vous procurer ces publications en vous adressant à : IMF Publication Services, Box X2002, IMF, Washington, DC 20431 (U.S.A.). Téléphone : (202) 623-7430. Fax : (202) 623-7201. E-mail : publications@imf.org. Vous trouverez sur le site www.imf.org des informations en anglais concernant le FMI. Le site www.imf.org/external/fre/index.htm propose une sélection de documents en français, dont le texte intégral du *Bulletin du FMI*, du *Supplément annuel consacré au FMI* et du magazine *Finances & Développement*.

Entretien avec Surjit Bhalla . . .

Croissance, pauvreté, inégalité – Quelques faits

La croissance des pays pauvres a été presque deux fois plus rapide que celle des pays riches ces vingt dernières années, inversant la tendance des deux décennies antérieures. Résultat, la pauvreté est tombée à 13 % dans le monde — en deçà, donc, des 15 % retenus à l'horizon 2015 dans les Objectifs de développement pour le Millénaire — et les inégalités de revenu dans le monde sont plus réduites qu'elles ne l'ont jamais été. Telles sont les conclusions de «Imagine There's No Country: Poverty, Inequality, and Growth in the Era of Globalization», le nouvel ouvrage de Surjit Bhalla (Institute for International Economics, 2002). Directeur général de Oxus Research and Investments (New Delhi), Bhalla est un ancien économiste de la Banque mondiale. Il explique à Prakash Loungani pourquoi ses conclusions diffèrent des idées reçues.



M. LOUNGANI : Nous devrions, selon vous, nous préoccuper — dans cet ordre — de la croissance, de la pauvreté et de l'inégalité. Pourquoi?

M. BHALLA : Sans croissance, inutile d'espérer progresser sur les deux autres fronts. Nous ne pouvons certainement pas faire reculer pauvreté, au sens absolu, sans croissance. Quant à réduire les inégalités sans croissance, ce n'est possible que si l'on coupe le gâteau en tranches de plus en plus fines. Or, ce nivellement par le bas crée des problèmes, comme le montre l'expérience des pays tels que la Corée du Nord ou l'échec de l'ex-Union soviétique.

M. LOUNGANI : Mais savons-nous comment assurer la croissance du monde en développement?

M. BHALLA : Je pense que oui. Mais, plutôt que d'entrer dans ce débat, il vaudrait mieux nous pencher d'abord sur les faits, et reconnaître qu'il y a eu des cas de croissance phénoménale au cours des dernières décennies. Regardez comment l'Asie s'est transformée. Il y a d'abord eu le miracle japonais, qui a permis à l'économie nipponne de rattraper le niveau de vie des pays occidentaux. Puis la croissance rapide des «Tigres asiatiques», bientôt suivie de nombreux membres de l'ASEAN, puis de la Chine et de l'Inde et, aujourd'hui, du Vietnam ou du Bangladesh.

M. LOUNGANI : On peut donc espérer que le drame asiatique ne finira pas en tragédie. Mais que dire de l'Afrique?

M. BHALLA : Rappelons-nous que, dans les années 60, alors que Gunnar Myrdal écrivait *Le drame asiatique*, l'Asiatique moyen gagnait moitié moins que son homologue africain, et que les perspectives de l'Asie étaient jugées sombres. De sorte que le tableau assez sinistre que l'on brosse aujourd'hui de l'avenir de

l'Afrique pourrait n'être qu'une grossière erreur que démentiront les événements des vingt prochaines années si les conditions sont propices. Même en Afrique, du reste, certains pays ont connu la croissance malgré la guerre et la maladie.

M. LOUNGANI : Et l'Amérique latine?

M. BHALLA : Les pays de cette région sont vraiment passés d'un extrême à l'autre. La croissance des années 60 et 70 s'est révélée intenable, puis est arrivée la «décennie perdue» des années 80 et son cortège de baisses des revenus. Certains pays ont pu se sortir d'affaire durant les années 90, mais non sans peine ni rechutes. Pourtant, le Mexique et le Chili offrent un bon exemple d'économies qui, en dépit de multiples faux-pas, ont su finalement tirer leur épingle du jeu — si l'on en juge par leur rythme de croissance moyen durant la dernière décennie. L'Argentine s'était bien comportée jusqu'à une période récente, tout comme le Brésil avant qu'il ne plonge dans l'incertitude des dernières élections.

M. LOUNGANI : Certains pourraient réfuter ces faits et de dire que l'Asie a eu tout simplement de la chance.

M. BHALLA : Cela revient à écarter, de façon cavalière, ce qui est arrivé à plus de 3 milliards de personnes — les deux tiers du monde en développement! L'important, c'est qu'il n'y a rien d'intrinsèque à l'expérience asiatique qui permette de déduire qu'elle ne peut pas se reproduire ailleurs. Comme je l'ai dit, il y a des exemples de croissance en Afrique et en Amérique latine.

M. LOUNGANI : Passons à la pauvreté. Quels sont les faits?

M. BHALLA : Ils découlent directement des données factuelles sur la croissance. Aucun économiste digne de

M. Bhalla : «La Banque estime que le nombre de pauvres est environ deux fois plus élevé que le chiffre que j'avance : 1,2 milliard, contre 550 millions.»



Laura Wallace
Rédactrice en chef
Sheila Meehan
Rédactrice principale
Elisa Diehl
Natalie Hairfield
Jeremy Clift
Rédacteurs
Lijun Li
Maureen Burke
Assistants de rédaction
Philip Torsani
Maquettiste/Graphiste
Julio R. Prego
Graphiste

Avec la collaboration de
Prakash Loungani

Édition française
Division française
Services linguistiques
Thierry Lopinot
Traduction
V. Andrianifahanana
Correction & PAO

Le *Bulletin du FMI* (ISSN 0250-7412) est publié également en anglais (*IMF Survey*) et en espagnol (*Boletín del FMI*). Aux 23 numéros qui paraissent chaque année s'ajoutent un supplément annuel consacré au FMI ainsi qu'un index annuel. Les opinions et les informations contenues dans le *Bulletin* ne représentent pas nécessairement la position officielle du FMI, de même que les cartes publiées, qui sont extraites de l'Atlas mondial du *National Geographic* (sixième édition). Les articles du *Bulletin* peuvent être reproduits à condition que la source soit citée. Le courrier à la rédaction doit être adressé à Current Publications Division, Room IS7-1100, IMF, Washington, DC 20431 (U.S.A.), ou par messagerie électronique à imfsurvey@imf.org. Téléphone : (202) 623-8585. Expédition par courrier première classe pour le Canada, les États-Unis et le Mexique et par avion pour les autres pays. Le tarif annuel de l'abonnement est de 79 dollars EU pour les entreprises et les particuliers. Les demandes d'abonnement doivent être adressées à Publication Services, Box X2002, IMF, Washington, DC 20431 (U.S.A.). Téléphone : (202) 623-7430. Fax : (202) 623-7201. E-mail : publications@imf.org.

ce nom ne soutiendra que la croissance ne fait pas reculer la pauvreté. Il s'agit de savoir quel rôle exact elle joue dans ce recul. D'après mes estimations, le monde comptait environ 650 millions de pauvres (définis selon les seuils de pauvreté traditionnels) en l'an 2000. Ce chiffre reste élevé, mais ne représente qu'un taux de pauvreté de 13 %, inférieur donc à l'Objectif de développement pour le Millénaire, qui est de ramener la pauvreté à 15 % d'ici à 2015. Nous y sommes déjà! Il suffit, pour s'en convaincre, d'examiner les faits. La pauvreté a reculé autant, ces 15 dernières années, qu'au cours du demi-siècle précédent.

M. LOUNGANI : Pourquoi vos estimations de la pauvreté diffèrent-elles de celles des autres?

M. BHALLA : Elles s'écartent surtout de celles de la Banque mondiale, qui avance un nombre de pauvres environ deux fois plus élevé que mon estimation : 1,2 milliard, contre 550 millions.

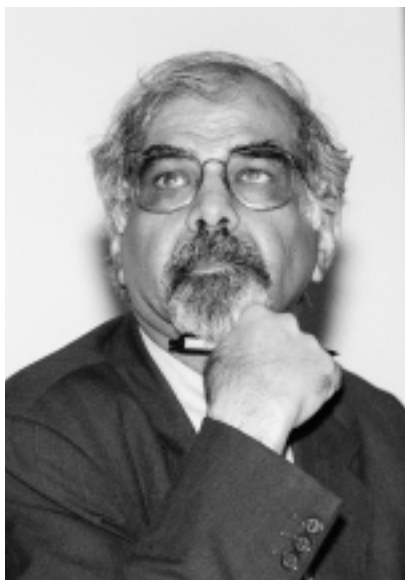
M. LOUNGANI : La différence est de taille. À quoi est-elle due?

M. BHALLA : La première erreur de la Banque mondiale est de prendre le revenu de Pierre pour mesurer la pauvreté de Paul. Elle utilise des estimations du taux de croissance moyen de la consommation (et du revenu) tirées d'enquêtes sur les ménages. Mais, comme l'a reconnu Angus Deaton dans l'interview qu'il vous a accordée [voir *Bulletin du FMI*, 15 juillet, pages 215–17], ces chiffres sont très en retard sur les taux moyens de croissance du revenu extraits des comptes nationaux. En retenant ce que je considère, avec beaucoup d'autres, comme des taux artificiellement bas de croissance du revenu moyen, la Banque mondiale ajoute environ 350 millions de personnes au nombre de pauvres.

M. LOUNGANI : Et les 200 millions restants?

M. BHALLA : Ils s'expliquent par un ajustement inapproprié, selon moi, du taux de change pour l'Asie du Sud. Pour comparer les taux de pauvreté entre les pays, il faut les ramener à une base commune en utilisant les taux de change à parité de pouvoir d'achat. Or, c'est sur la base d'estimations spéciales de ces taux, différentes de celles utilisées d'ordinaire, que la Banque mondiale a classé ces 200 millions de personnes parmi les pauvres.

M. LOUNGANI : Quelles conséquences faudrait-il tirer si vos estimations de pauvreté étaient justes, et celles de la Banque mondiale erronées?



M. Bhalla : «Si j'ai raison, la croissance suffit, un point c'est tout.»

M. BHALLA : Si j'ai raison, la croissance suffit, un point c'est tout. Si c'est la Banque mondiale qui dit vrai, le mystère reste entier : pourquoi cette croissance ne s'est-elle pas traduite par un recul plus prononcé de la pauvreté? Dès lors, chacun est fondé à suivre la vogue actuelle et à prôner une croissance favorable aux pauvres, une croissance de meilleure qualité, une approche globale de ces problèmes, etc.

M. LOUNGANI : Reste le troisième terme de cette trinité — les inégalités. La croissance est-elle allée de pair avec un recul des inégalités?

M. BHALLA : Il est difficile de répondre de but en blanc, car

l'inégalité, comme les dieux de la mythologie indienne, est polymorphe. S'en tenir à une déclaration générale du type «les riches deviennent plus riches, et les pauvres plus pauvres», c'est donc faire preuve de malhonnêteté ou de paresse intellectuelle.

M. LOUNGANI : Nos lecteurs, eux, sont honnêtes, intelligents et pas paresseux. Rappelez-leur quelles sont les différentes formes d'inégalité.

M. BHALLA : Il y a d'abord l'inégalité des revenus dans un pays : aux États-Unis, c'est la différence qui existe entre Bill Gates et les citoyens les plus pauvres. Puis viennent les écarts entre pays : entre le revenu moyen aux États-Unis, par exemple, et dans tel ou tel pays pauvre. Il y a, enfin, l'inégalité à l'échelle mondiale : les frontières nationales disparaissent, et chaque individu est classé selon son revenu, du plus riche au plus pauvre. Sur la base de cette dernière définition, l'inégalité a reculé, car des millions de Chinois et d'Indiens ont quitté leur place en queue de peloton pour se rapprocher du milieu de la distribution des revenus.

M. LOUNGANI : En quoi vos estimations de l'inégalité à l'échelle mondiale diffèrent-elles des autres?

M. BHALLA : Je donne une mesure plus précise de cette inégalité, car j'utilise les informations sur les centiles de distribution des revenus — pour dire les choses simplement, le même revenu est attribué à 25 millions de personnes plutôt qu'à 250 millions — Comme vous le savez, j'ai présenté ces estimations lors d'un séminaire du FMI en juin 2000. Les travaux ultérieurs de Xavier Sala-i-Martin (université Columbia) concluent aussi à un recul des inégalités dans le monde. ■